

Commission de réflexion sur l'éthique de la recherche de la Faculté des SdS

Mémo sur l'enregistrement d'entretiens

La majorité des téléphones portables sont, de nos jours, géolocalisés, synchronisés avec un Cloud, et remplis d'applications communiquant en permanence avec les entreprises les développant.

Lors de la réalisation d'entretiens, il est recommandé **de ne pas utiliser les téléphones portables comme enregistreurs** (application Apple « Dictaphone » ou autre) pour des raisons de protections des données, tant du point de vue du contenu de l'entretien (données personnelles voire sensibles) que du contenant (l'empreinte vocale est une donnée personnelle).

L'idéal est d'utiliser un appareil dédié : **un dictaphone numérique**. Ces appareils sont relativement bon marché et donc à portée de bourses des collaborateurs-trices. S'agissant des étudiant-es de Master, certains départements/instituts possèdent un stock de dictaphones mis à la disposition des étudiant-es et collaborateur-rices. Contrairement à certaines idées reçues, le dictaphone ne fait pas « peur » aux participant-es - au contraire, son utilisation est un gage de sérieux puisqu'il est associé à du matériel professionnel de recherche.

NB. Si le dictaphone est équipé d'une option de géolocalisation, il faut désactiver celle-ci. Pour le déchargement des fichiers, le câble ou le bluetooth sont recommandés. Si le dictaphone propose des fonctions de synchronisation avec un Cloud, il faut désactiver celles-ci.

Si l'utilisation d'un dictaphone est impossible : l'utilisation du téléphone portable peut se faire dans la configuration suivante :

A) Téléphone d'appoint : le téléphone n'est pas utilisé au quotidien ; il n'est pas équipé d'une carte SIM ; il fonctionne en wifi ; il n'est pas synchronisé avec un Cloud.

- Avant l'enregistrement, éteindre la connexion au wifi et mettre le téléphone en « mode avion » (double sécurité).
- Effectuer l'enregistrement.
- Enregistrer le fichier (ex. dans « Dictaphone ») : aller dans les trois petits points (« ... ») à droite du fichier, choisir « enregistrer dans Fichiers » puis choisir le dossier (par exemple : « Téléchargements »).
- Décharger l'enregistrement avec le câble du chargeur du téléphone vers l'ordinateur (NB. Sur certains téléphones, en particulier Apple, la localisation des fichiers est très difficile – c'est intentionnel pour promouvoir le Cloud et donc la circulation de vos données).
- Supprimer le fichier à la fois sur l'application d'enregistrement, y compris dans « Suppressions récentes », ET dans le dossier de votre téléphone.
- Ne pas désactiver « le mode avion » ni ouvrir le wifi avant d'avoir tout supprimé !** (si ce téléphone d'appoint est utilisé régulièrement comme enregistreur, laissez le téléphone en « mode avion » ne rallumez jamais le wifi).

B) Téléphone ordinaire : le téléphone est utilisé au quotidien ; il est équipé d'une carte SIM et est synchronisé avec un Cloud. **Attention : vous ne pourrez pas utiliser votre téléphone normalement du début de l'enregistrement jusqu'à la suppression finale des fichiers, autrement dit pendant plusieurs heures !**

- Avant l'enregistrement, éteindre la connexion au wifi et mettre le téléphone en « mode avion » (double sécurité). Si vous le pouvez, suspendez momentanément la synchronisation du Cloud ou, à minima, suspendez la synchronisation de l'application d'enregistrement.
- Effectuer l'enregistrement.
- Enregistrer le fichier (ex. dans « Dictaphone ») : aller dans les trois petits points (« ... ») à droite du fichier, choisir « enregistrer dans Fichiers » puis choisir le dossier (par exemple : « Téléchargements »).
- Décharger l'enregistrement avec le câble du chargeur du téléphone vers l'ordinateur (NB. Sur certains téléphones, en particulier Apple, la localisation des fichiers est très difficile – c'est intentionnel pour promouvoir le Cloud et donc la circulation de vos données).
- Supprimer le fichier à la fois sur l'application d'enregistrement, y compris dans « Suppressions récentes », ET dans le dossier de votre téléphone.
- Ne pas désactiver « le mode avion », ni ouvrir le wifi ni remettre la synchronisation avant d'avoir tout supprimé !**